



Ministère de l'Economie et des Finances

Communiqué de presse

Libreville, le 24 février 2020 – Le vendredi 21 février 2020, la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) a publié sur instruction du ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Jean-Marie Ogandaga, la liste des commissionnaires en douane suspendus d'activité en application des dispositions du Code des douanes.

Depuis cette date, certains commissionnaires ont procédé à la régularisation de leur situation administrative. Il s'agit de : GETRACO, ITRAMA, SOTAMAC, TRANS OBANY, APETRAC, TATA SHIPPING, DELTA TRANSIT, FORMALIS, SOMATRANS, SOGA TRANSIT, KAMILA SARL, TRANSGAB, TLC, UNIVERSAL TRANSIT, SUNSON LOGISTICS, CATRAMAC, TMT, SEPT, TRANSIT 2000, SGTA, SOTRASGAB, GSEZ, MINERAL PORT, GSEZ PORT, SOGATT et TCH GABON.

Le ministère de l'Economie et des Finances invite les opérateurs identifiés dans la liste des commissionnaires en douane suspendus d'activité à fournir tous les éléments nécessaires en vue de la régularisation de leur situation administrative.

FIN

Communication Gouvernementale

f : @CommunicationGOUVGA

t : Comgovr_GA

●● : Comgovr_GA

✉ : communication.gouvernementale@gouv.ga
